

d'*Ontario*,—demandant que le tarif soit amendé de manière à protéger les intérêts manufacturiers.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte concernant les entrepreneurs de transport par eau," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport. Un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 5, retranchez : "cent cinquante" et insérez "cinq cents."

Le dit amendement étant lu une seconde fois et la question de concours mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just* il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de raccordement neutre," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, que le dit rapport soit maintenant reçu, et le dit amendement a été alors lu par le greffier comme suit :

Page 3, ligne 23, après "compagnie" insérez "pourvu cependant que le président et vice-président et la majorité des directeurs de la compagnie soient toujours sujets de Sa Majesté et résident en *Canada*."

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concours mise sur icelui il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. *Alexander*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande leur concours.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour amender l'acte pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle maritime du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement

Sur motion de l'honorable M. *Kaulbach*, secondé par l'honorable M. *Ferrier*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.